

# Fonctionnalité d'annotation

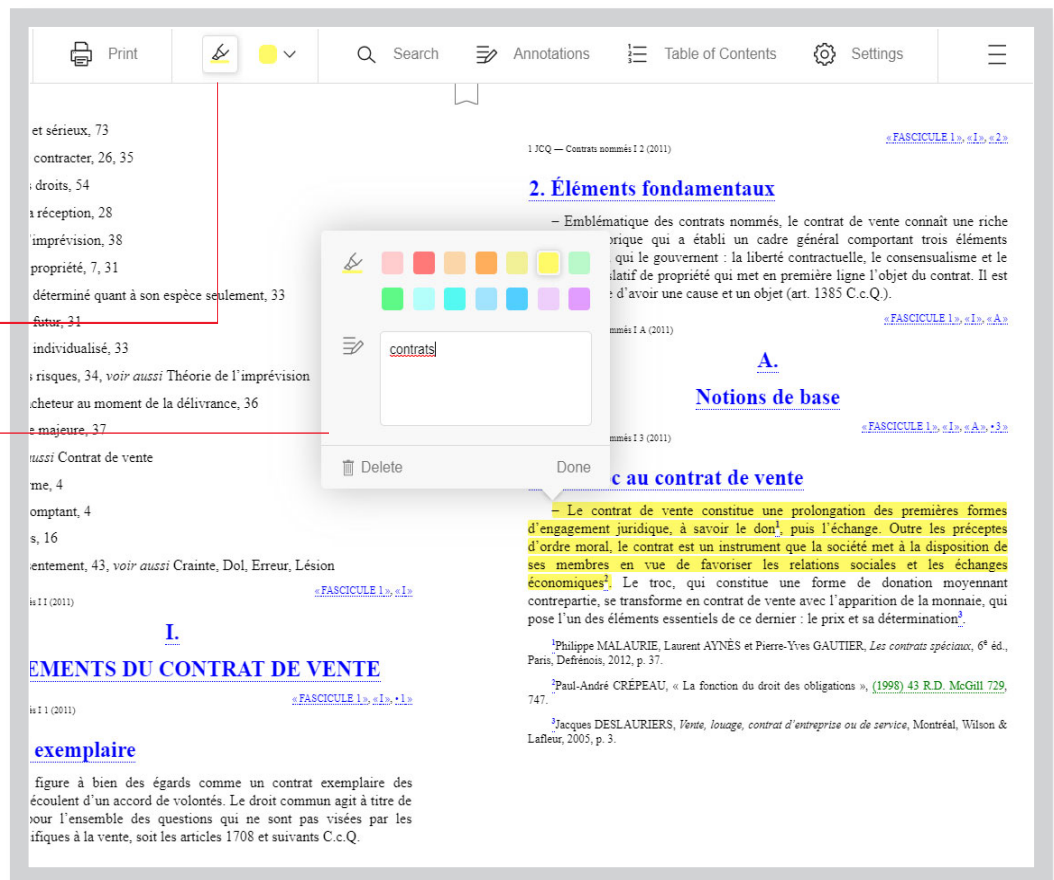
Consultez rapidement les passages qui vous intéressent et ne perdez aucune de vos réflexions grâce à la fonctionnalité d'annotation de LexisNexis® Digital Library. En reprenant le travail, retrouvez facilement vos notes dans l'ouvrage en question ou dans la section **My Annotations** depuis la bibliothèque électronique.

## CRÉEZ DES NOTES À MÊME LES PASSAGES D'INTÉRÊT

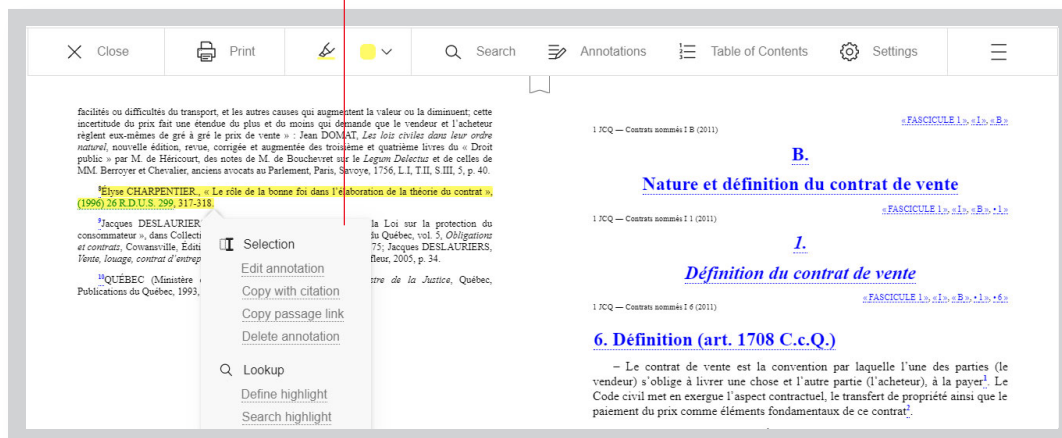
Sélectionnez le marqueur dans la barre d'outils en haut de la page pour choisir une couleur. Puis cliquez et glissez pour surligner le texte.

Rédigez une note dans la boîte de dialogue ouverte.

Vous pouvez également cliquer et glisser pour sélectionner un passage et choisir l'une des options du menu, comme ajouter une **note (Add a notation)**, copier avec référence (**Copy with citation**) ou activer la fonction de recherche (**Lookup**).



The screenshot shows the LexisNexis Digital Library interface with the annotation tool active. The tool's toolbar includes a pencil icon for highlighting, a color palette, and a text input field. The document being annotated is titled "170Q — Contrats nommés I 2 (2011)" and contains sections such as "2. Éléments fondamentaux" and "Notions de base". The tool is currently positioned over a paragraph of text, and a small dialog box is open for adding a note.

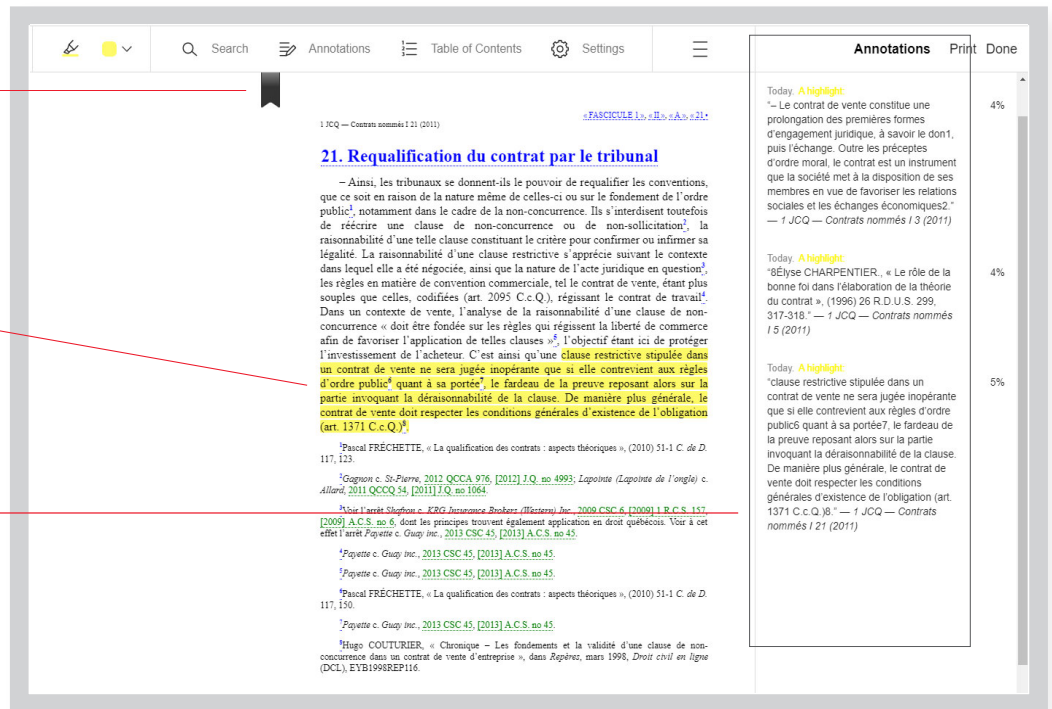


This screenshot shows the LexisNexis Digital Library interface with the annotation tool open. A context menu is displayed over the document, offering various actions: "Selection", "Edit annotation", "Copy with citation", "Copy passage link", "Delete annotation", "Lookup", "Define highlight", and "Search highlight". The document content includes sections like "B. Nature et définition du contrat de vente" and "6. Définition (art. 1708 C.c.Q.)".

Pour ajouter un **marque-page** dans un ouvrage, cliquez sur l'icône de **marque-page** sous la barre d'outils de lecture.

Un **indicateur rouge** placé au début du texte surligné montre l'endroit où la note est ajoutée.

Pour consulter toutes vos notes dans un ouvrage, cliquez sur le bouton **Annotations** dans la barre d'outils. Il suffit d'un clic pour accéder à une note et une section donnée de l'ouvrage.



## CONSULTEZ TOUTES VOS NOTES PERSONNELLES DANS LA PAGE MY ANNOTATIONS

Nul besoin d'ouvrir chaque livre pour lire vos notes. Consultez la page **My Annotations** pour voir une liste de tous les ouvrages où vous avez ajouté des notes personnelles.

Choisissez un titre pour en voir les annotations. Faites une recherche dans les passages surlignés ou dans les notes, ou classez celles-ci par couleur. Sélectionnez et exportez les annotations pour les intégrer à votre travail.



Demandez une démonstration de LexisNexis Digital Library sur [lexisnexis.ca/digital-library-demo-fr](http://lexisnexis.ca/digital-library-demo-fr)  
Ou communiquez avec votre représentant des ventes de documents imprimés.

**NOUS JOINDRES**  
[www.lexisnexis.ca](http://www.lexisnexis.ca)  
**Twitter:** @LexisNexisCan  
**LinkedIn:** LexisNexis Canada Inc.

\* Il se peut que la création de liens avec Lexis Advance Quicklaw soit impossible pour certains titres. L'accès à Lexis Advance Quicklaw requiert un abonnement actif à ce service.

Les images sont données aux fins d'illustration seulement. L'affichage réel peut être différent.